

ARPAJON

NOTRE VILLE #60

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE D'ARPAJON



14 Plan Local d'Urbanisme : réfléchir ensemble

DU 29 JANVIER AU 7 FÉVRIER 2016 LES JOURS MÉMORABLES À ARPAJON !

**EMMÉNAGEZ
DÈS MAINTENANT (1)!**



CITY nature⁷

LE BON MOMENT POUR VOTRE NOUVELLE VIE !

REMISE IMMÉDIATE

Jusqu'à
-10 000 €⁽²⁾

VOTRE CUISINE ÉQUIPÉE

MOBALPA

JUSQU'À **5 000 €⁽³⁾**

OFFERTS EN BONS D'ACHAT SELON PRIX GRILLE
TVA 20% EN VIGUEUR AU 01/01/2016

**FRAIS DE NOTAIRE
OFFERTS⁽⁴⁾**

pour les 10 premiers réservataires

Votre 2 PIÈCES
(Lot 10) à partir de

544 €⁽⁵⁾
/mois

ESPACE DE VENTE

Angle Grande Rue et Bd. Abel Comaton - 91290 ARPAJON
De mercredi à vendredi : 12h à 19h
Samedi : 10h30 à 13h00 et 14h00 à 19h00

eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734 Service gratuit
+ prix appel

EIFFAGE
IMMOBILIER

(1) Eménagement des matériaux possible uniquement sur les lots de la tranchée 1 - La Clé + (2) Sur les lots de la phase 1 - La Clé + uniquement. Prix offert jusqu'au 31/01/2016 pour toute signature d'un contrat de réservation / compromis de vente avant le 29/01/2016, dans la limite des stocks disponibles portant sur le programme « City Nature » d'Eiffage à Arpajon. (3) Votre cuisine Mobalpa Moderne (électroménager) jusqu'à 5 000 € en lots d'achat + remise d'un bon d'achat Mobalpa (Modèle d'achat unique de 4 000 € pour un 1 pièces et 5 000 € pour un 2 pièces). Côté de l'offre par simple demande ou un lapsus de vente. Sans le cas où le réservataire ne souhaite pas bénéficier de l'offre cuisine, le montant correspondant sera déduit du prix hors de la signature du contrat de réservation / compromis de vente selon les grilles en TVA 20 % en vigueur au 01/01/2016, soit 4 000 € pour un 1 pièces, 5 000 € pour un 2 pièces. (4) Frais de notaire offerts pour les 10 premiers réservataires / lots disponibles lors de l'achat et hors lots d'appoint. Le calcul du prix hors de la signature du contrat de réservation / compromis de vente est basé sur le prix hors de la signature du contrat de réservation / compromis de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation / compromis de vente. (5) L'offre de financement théorique basée sur le taux de 1,75% constaté auprès de divers établissements bancaires à la date du 21 décembre 2015. Pour l'acquisition d'un 2 pièces d'un lot en résidence principale d'un montant de 133 000 €, hors frais d'actes notariaux, les valeurs de 2901/0019 au 01/01/2016 sous réserve de 1000 disponibles. Pour un couple sans enfant ayant un revenu global mensuel net de 2 000 €, avec un apport de 20 000 €, réglable au prêt à taux zéro sous conditions de résiliation, voir lettre sur le bon de vente. Pour une mensualité basée de 544 euros grâce à un prêt à 1,75 % d'un montant de 101 000 € d'une durée de 25 ans, pré-amortissable à taux fixe, mensualité de 507,47 € pendant 100 mois, 100 annual assurance Compensé 0,43 %, coût total à 624 €. À un prêt amortissable à taux fixe de 1,75 %, d'une durée de 25 ans, mensualité de 18,00 € pendant 180 mois soit 324,75 € pendant 130 mois, 60 % de 2,25 %, 100 annual assurance complète 2,60 %, coût total 71 173,00 € dont 17 781,00 € d'intérêts. L'emprunteur pour une mensualité globale basée de 504,12 € pendant 180 mois. Hors frais de garantie bancaire ou hypothécaire (compromis de vente d'un objet de valeur de 10 000 €). La vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées (article 1117-5 du code de la consommation). Aucun aménagement de travaux réalisés que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, sous l'égide d'un acte notarié d'un ou plusieurs prêts et/ou prêts (article 1207-2 du code de la consommation). (6) La résidence répond aux exigences de la réglementation thermique 2012 et intègre les normes de qualité et de confort les plus exigeantes. (7) La P12 + est un prêt autorisé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement neuf en résidence principale. Le montant du prêt et les conditions de son remboursement dépendent des caractéristiques du logement, de la composition du foyer, de la situation géographique et de la performance énergétique de la résidence. Le prêt à taux zéro est réservé aux personnes physiques qui n'ont pas été bénéficiaires de leur résidence de cours des deux dernières années, sous réserve d'acquiescer de leur part par l'acheteur de l'acte notarié d'un acte notarié d'un ou plusieurs prêts et/ou prêts (article 1117-5 du code de la consommation). (8) La Clé Pinel permet de bénéficier d'une réduction d'impôt allant jusqu'à 21% dans la limite d'un investissement autorisé. (9) Concernant uniquement les logements à haute performance énergétique. Le non respect des engagements de location entraîne la perte de bénéfice des incitations fiscales. Les informations recueillies par notre société servent à l'élaboration d'un dossier de crédit et de la gestion de clientèle et, parallèlement, à la propagation commerciale. Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite informatique et libertés, sous réserve d'un droit d'accès et de modification aux informations ainsi recueillies, que nous pouvons envoyer en votre nom à Eiffage Immobilier, 11 place de l'Europe - 91141 Palaiseau Villeurbanise. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Eiffage P23 Versailles N°0 512 001 762. Architecte : Tranche 2 SIMONETTI MALASPINA & Associés. Mandataire : Eiffage Immobilier. Sous-traitants non contractuels destinés à équiper une résidence architecturale d'intérieur et d'extérieur. © Eiffage Immobilier - 01/2016.

la lettre de Monsieur le Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2015 s'est achevée de façon dramatique, nous la quitterons sans regret.

Quand nos valeurs fondamentales sont attaquées, le peuple de France sait se rassembler et faire face en soutenant ses décideurs, au delà de tout esprit partisan, et cela est rassurant. Je souhaite avant tout que notre pays vive confiant, tout en restant mobilisé et vigilant.

A Arpajon, nous venons de vivre l'installation du nouveau Conseil Communautaire de «Cœur d'Essonne Agglomération». Je suis heureux et fier que ce premier conseil se soit tenu dans notre ville.

Une nouvelle page territoriale se tourne, deux territoires dynamiques s'associent pour un destin commun. Ils formeront un bassin de vie cohérent, où chacun pourra pleinement s'épanouir.

L'avenir de nos communes est aujourd'hui indissociable des territoires auxquels elles appartiennent. Nombre d'entre-elles s'interrogent sur leur capacité à assurer la continuité des ser-

vices à la population dans les meilleures conditions techniques et financières.

Face aux dépenses structurelles qui augmentent et aux recettes qui diminuent à travers les dotations d'état, il est indispensable de réinterroger nos modes de fonctionnement en trouvant de nouvelles sources d'économie. Arpajon s'inscrit pleinement dans cette démarche, mais l'exercice à ses limites et il n'est pas exclu que le recours à l'augmentation de la fiscalité devienne nécessaire.

Pour minimiser ce recours, nous engagerons à chaque fois que cela sera nécessaire et possible la mutualisation des moyens avec « Cœur d'Essonne Agglomération ».

Ces derniers mois placés sous le signe de la concertation et de la proximité nous ont permis de vous consulter concernant la révision du Plan Local de l'Urbanisme, la rénovation du Cœur de Ville et la nouvelle politique de stationnement.



Le dynamisme et l'attractivité de notre ville permettent de conserver nos services publics, l'hôpital d'Arpajon en est un symbole. Je suis heureux de contribuer au sein de son conseil de surveillance, à l'élaboration de projets ambitieux, tels que le renforcement des pôles d'urgences, de maternité et de gérontologie.

La signature de la charte de développement durable pour l'aménagement du secteur des « Belles Vues » permet de franchir une étape importante de ce projet majeur pour l'avenir de notre ville.

Enfin, petits et grands ont vécu des moments féériques avec de nombreuses animations en centre ville et le salon de Noël. Je tiens à remercier les commerçants et leur association pour leur engagement.

Que 2016 soit une année placée sous le signe de la paix, de la solidarité, de l'espoir, de l'audace et de la cohésion.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Christian Béraud, maire d'Arpajon



Inauguration du Téléthon 2015 sous la Halle.



CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

«SOUS LE SIGNE DE LA PAIX...»

«*Que 2016 soit une année placée sous le signe de la paix, de la solidarité, de l'espoir, de l'audace et de la cohésion*», c'est le vœu formulé par Christian Béraud, Maire d'Arpajon lors de la Cérémonie des Vœux à la population, le 9 décembre dernier. Il a rendu un hommage émouvant aux victimes des attents du 15 novembre.

«*2016 sera une année particulière de 366 jours. Cela fera donc un jour de plus pour transmettre de belles choses, pour profiter de ceux que l'on aime. Ce soir, je voudrais vous parler, sans prétention particulière, de la France, des ses territoires, de ses communes. La France ne vit pas repliée sur elle-même dans un coin du monde. La France*

s'exprime, s'épanouie parce qu'elle est «monde». Quoi que l'on fasse, quoi que l'on dise, les enfants que nous élevons vivront dans ce contexte d'universalité. Les hommes partout dans le monde sont capables du pire comme du meilleur. Le pire, notre pays l'a connu à plusieurs reprises tout au long de son histoire et encore en 2015(...). Pour tous ceux qui

ont été touchés au cœur et dans leurs chairs, pour tous ceux qui ont périés dans ces massacres, il nous faut être digne et porter haut et fort les couleurs de ce qui rassemble notre pays (...). Laissons donc l'image du pire, pour vivre le meilleur (...).» Extrait du discours du Maire d'Arpajon pour la cérémonie des vœux 2016.



CARNET DE NOËL

ARPAJON EN FÊTE !

Les fêtes de fin d'année ont été, cette année encore, l'occasion pour la Ville de se parer de ses plus beaux atours et pour les Arpajonnais, petits et grands, de profiter du 18 au 24 décembre des animations et du salon de Noël. Retour en images ...

Jim a 4 ans. Comme tous les petits Arpajonnais, il attend le Père Noël, en ce week-end qui précède la belle nuit... La maman de Jim a encore des courses à faire : derniers achats et... commandes de cadeaux au Père Noël. Jim l'a aperçu en passant devant la mairie : il veut le voir et faire du manège ! Maman est pressée. Les négociations, serrées, s'achèvent sur un compromis. Jim verra le Père Noël et fera un tour de manège. En contrepartie, il sera sage et suivra maman au Salon de Noël !

ANIMATIONS ET CRÉATIONS...

La magie de Noël était au rendez-vous à Arpajon. La Municipalité, l'association des commerçants Arpajon Renouveau et les associations ont offert aux Arpajonnais animations et salon de Noël dans une ambiance conviviale. Jim, tous les enfants de la ville ont pu faire du manège à l'ancienne, jusqu'au soir du réveillon, grâce aux tickets retirés chez les commerçants. Ils ont aussi pu se défouler sur la structure gonflable et le trampoline sous la Halle. Pour arriver en centre-ville, ils ont pris le traditionnel petit train affrété par Arpajon Renouveau et la Municipalité. Loisirs créatifs, porcelaine, compositions florales en tissu, bijoux artisanaux, créations textiles, marqueterie, peinture sur soie, vitrail Tiffany, sac à main en roseau, les artisans-créateurs du Salon de Noël ont permis aux visiteurs de découvrir des produits originaux. Sans oublier les associations arpajonnaises : l'AAPISE, la Société Musicale d'Arpajon, l'Atelier Arpajonnais et la Chaîne de l'Espoir ! ■





LE PÈRE NOËL DANS LES ÉCOLES...

Entre le 15 et le 18 décembre, le Père Noël a fait une étape dans les écoles maternelles d'Arpajon et apporté des chocolats. Bravo aux enfants qui lui ont chanté «*We Wish You a Merry Christmas*» en français, en anglais, en espagnol et en italien.



GERMAINE, 100 ANS, CHANTEUSE ET COMMÉDIENNE...

Germaine Cauchois a eu 100 ans le 11 janvier 2016, l'occasion pour la Municipalité, la direction de l'hôpital, l'équipe de la Maison de retraite Guinchard, les résidents et ses proches de lui souhaiter un bon anniversaire. Originnaire de Lyon, Germaine, chanteuse et comédienne dans les années 30, a vécu une trentaine d'année à Arpajon. Quand on lui demande quel message elle veut délivrer, c'est naturellement qu'elle répond «*aimez-vous les uns, les autres*» !

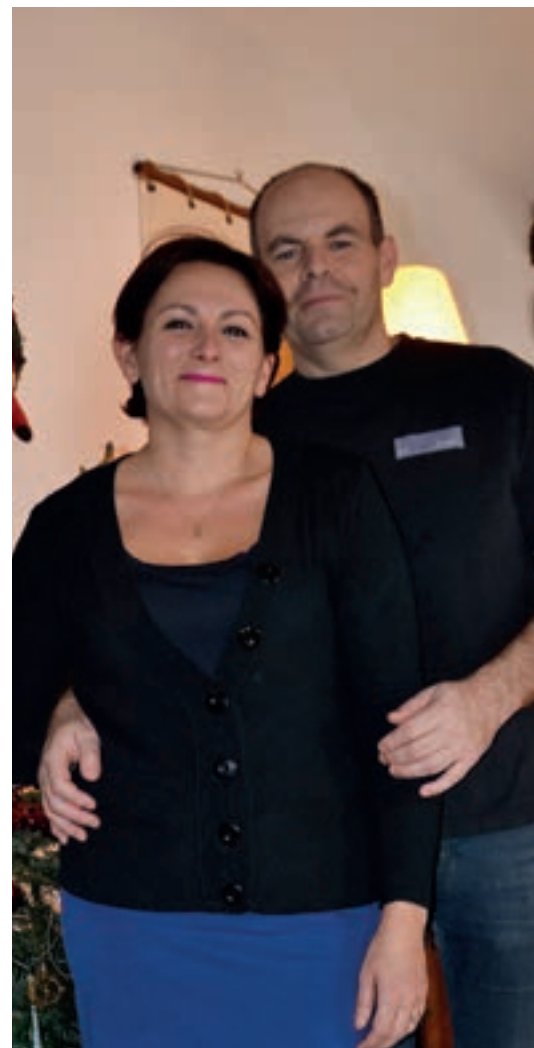


BANQUET DE NOËL

Ils étaient près de 400 au banquet des aînés le 12 décembre, espace Concorde. Repas, danse et ambiance de fête étaient au menu de cet après-midi convivial. Un accordéoniste a fait virevolter les convives jusque tard dans la soirée !



RESTAURATEURS



LE GOÛT DE L'OR...

Deux restaurateurs Arpajonnais ont décroché des «Papilles d'Or» lors de la cérémonie de remise des prix de la 16^e édition, le 12 octobre. De quoi enchanter les papilles des Arpajonnais...

OLGA VARIE NOS PLAISIRS !

Olga Boulay est la patronne de «Variez vos plaisirs», restaurant «*dédié aux classiques de la cuisine traditionnelle française, concoctée avec des produits exclusivement frais : saumon mariné aux baies roses et à l'aneth, mets de viande rouge racée, accompagnés de purée ou de frites maison. Grande vedette des desserts, le pain perdu brioché au caramel beurre salé et Nutella artisanal*», selon le guide des Papilles d'Or. «Variez vos plaisirs» a décroché 3 Papilles d'or dans la catégorie «Restauration Cuisine familiale» et le Prix Ferrandi, du nom de la prestigieuse école de cuisine, partenaire de l'opération, qui offre stage et formation aux gagnants du prix.

Variez vos plaisirs, 21 bd Jean Jaurès, 09 83 08 55 91.

MESSIRE DANIEL ET DAME BÉATRICE, CRÊPIERS DU ROYAUME...

«Le Grenier à Crêpes» de Daniel Joseph et Béatrice Le Bihan nous transporte dans un autre monde. «*L'âme du Morbihan habite cette crêperie aux produits typiquement bretons travaillés à la commande sur les biligs traditionnelles. Dernières créations : la Guigamp (camembert, andouilles de Guémené et pommes), la Reine (gésiers, filet de canard et foie gras), la Roi Arthur (caramel beurre salé et nougatine maisons, glace spéculoos)*». La palette de cidres artisanaux proposée complète le tableau ! La crêperie arpajonnaise a remporté une papille d'or.

Le grenier à crêpes, 2 rue Dauvilliers, 01 60 83 85 80.

DU CÔTÉ DES COMMERCE...



SOUS LA HALLE...



UN MARCHÉ ANIMÉ !

Deux animations étaient organisées cet automne par les commerçants du marché, en partenariat avec la Municipalité. Le 16 octobre, dans le cadre de la «Semaine du Goût», les enfants des écoles ont pu participer à un at-

elier culinaire. Les adultes quant à eux ont pu déguster des verrines cuisinées sur place par un chef, avec les produits frais du marché : fondue d'épinards, émincé de poulet aux épices et purée de potimarron ou crevette cuite,

brunoise de pamplemousse, graines de grenade et coriandre... Le 20 novembre, 40 Paniers garnis de fleurs, fruits et autres légumes ont ravi les visiteurs tirés au sort. Une ambiance conviviale malgré la pluie !

CHASSEZ-VOUS TENDANCE !

Véronique, déjà connue des Arpajonnais avec sa boutique pour enfants 1, 2, 3 Chausse-moi, a ouvert Myma où officie Hélène, sa jeune vendeuse. «Myma répond à une demande de chaussures femmes tendance» explique Véronique, «nous distribuons des marques telles Myma, Unisa, Ugg, Tropicienne ou Bischoff». Myma, 64 Grande rue, 01 64 90 52 46.



RÊVE DE LINGERIES...

Mira' Belle, c'est bien sûr de la belle lingerie, c'est aussi une boutique toute neuve joliment décorée. Et Mira' Belle, c'est surtout Pili, sa propriétaire souriante, passionnée et compétente, qui réalise son rêve de dessous chics abordables, dans la ville qu'elle habite et aime. Elle privilégie le «fabriqué en France» avec Chantelles, Empreintes, et les dessous artisanaux Assia. Mira' Belle, lingerie, 12 pl Marché, 01 69 92 97 94

FÊTE DE LA MOTO ANCIENNE

L'association des commerçants Arpajon Renouveau en partenariat avec la Municipalité et avec le concours du Club Terrot de Ballancourt a organisé le 3 octobre dernier, la «Fête de la Moto ancienne». Les Arpajonnais ont assisté à un défilé de motos en centre ville et visité une exposition de motos datant de 1913 à 1970, sous la Halle.





CONTRAT DE VILLE

LE CONSEIL CITOYEN EN MARCHÉ !

Le Contrat de Ville, signé en juillet dernier dans le cadre de la politique de la ville, prévoyait la constitution d'un Conseil Citoyen. C'est chose faite ! Comment les habitants construisent-ils et s'approprient-ils ce nouvel outil de démocratie participative ? Quels sont les premières actions menées ? Bilan de la 1^{re} étape...

Ils sont 21 conseillers citoyens qui représentent les habitants du quartier sud d'Arpajon, les associations et acteurs locaux impliqués. Le 29 septembre dernier, ils étaient réunis à l'espace Concorde autour de Christian Béraud, Maire d'Arpajon, Marie-Christine Blondiaux, adjointe au Maire chargée des Affaires sociales, Marie-Christine Royer représentante du Préfet déléguée à l'Égalité des Chances en Essonne, et des services concernés pour procéder à l'installation du Conseil.

«Arpajon peut se féliciter, la ville est en avance et vous êtes nombreux ce soir, ce n'est pas le cas de tous les conseils citoyens» déclare Marie-Christine Royer. La mise en place du Conseil citoyen s'accompagne de décisions statutaires que rappelle Marie-Christine Blondiaux : *«Vous allez travailler à la co-construction*

de projets en lien avec 2 coordinatrices durant un an, l'une pour la communauté d'agglomération, l'autre est la directrice du CCAS d'Arpajon. Le Conseil citoyen deviendra ensuite une entité à part entière qui prendra son destin en main». Les membres du Conseil devront aussi travailler sur un projet de règlement intérieur.

Après un tour de table de présentation et un rappel des objectifs du Contrat de Ville, une discussion enthousiaste s'engage sur le quartier : l'aménagement, l'environnement, la sécurité... Le Conseil citoyen est en marche !

VISITE EXPLORATOIRE DU QUARTIER

La météo maussade de ce samedi 3 octobre n'a pas empêché les conseillers citoyens nouvellement installés, les élus en charge du dossier et les coordinatrices, de se retrouver impasse du Dr Schweitzer pour l'une des premières actions du Conseil citoyen : une visite du quartier. Objectifs : mieux connaître son quartier, faire naître des propositions d'aménagements et échanger les points de vue. Là encore, les membres du Conseil citoyen ont pris leur rôle de créateurs d'espaces d'échanges et d'initiatives très au sérieux. De nombreux sujets sont abordés au fil de la balade : propreté de la ville, stationnement, accessibilité, qualité de l'habitat, du bâti, attractivité des commerces et des équipements, tranquillité publique...

Cette exploration du quartier sud constitue une base de travail pour de futures suggestions aux bailleurs des résidences du quartier. Ces derniers, signataires du Contrat de Ville, se sont engagés à accompagner des projets d'amélioration du cadre de vie, telle la revalorisation des espaces extérieurs pour faciliter le lien social et la vie de quartier. ■



S'ENGAGER POUR LA «LANGUE DE MOLIÈRE» !

Dans le cadre du Contrat de Ville, le CCAS a mis en place des cours de français. Cette action permet à un groupe de 12 adultes, qui signent un engagement, de suivre ces cours 2 jours par semaine durant un an et demi. Les cours sont dispensés par Geoffrey Lambert, intervenant linguistique. L'objectif pour les participants est de préparer le DILF (Diplôme initial de langue française), délivré par le ministère français de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.





CADRE DE VIE

POUR UN CENTRE-VILLE RÉNOVÉ ET ATTRACTIF

Le coup d'envoi de la mission de programmation du cœur de ville, projet phare du mandat 2014-2020 a été donné vendredi 9 octobre 2015. En confiant la mission de programmation à la SEMMASSY*, la Municipalité met le cap sur le réaménagement des espaces publics au service des habitants et du commerce.

Le secteur de la place du marché, centre névralgique de la vie commerciale, sera valorisé afin de correspondre aux attentes des clients et des habitants. La Grande Rue, principale artère commerçante sera réaménagée afin de développer son attractivité. L'ensemble des espaces publics du centre-ville sera requalifié dans le cadre d'un plan pluriannuel, dont les axes seront précisés à l'issue de la mission de programmation (place du piéton, du vélo, de la voiture, accessibilité des personnes à mobilité réduite). Dans quelques semaines, la commune lancera un concours de maîtrise d'œuvre, afin de choisir l'aménagement qui correspondra le mieux aux attentes et besoins de chacun à Arpajon. En s'appuyant sur les espaces de vitalité, les lieux de détente et de verdure, et la mise en valeur du patrimoine historique de la com-

mune, le projet cœur de ville s'adresse à tous ceux qui fréquentent Arpajon pour susciter plus de convivialité et inciter les clients à venir plus régulièrement y faire leurs courses.

AMÉLIORER LE STATIONNEMENT

2016 : année de préfiguration. Afin d'apporter des réponses concrètes aux défis du commerce de centre-ville, la municipalité engage la réorganisation du stationnement avec comme idées forces de favoriser la rotation des véhicules et de proposer une période de gratuité. Concrètement, des travaux d'équipement en matériels de contrôle péage seront réalisés dans les parkings de Châtres et Dauvilliers. Au printemps, les automobilistes bénéficieront d'1h30 de stationnement gratuit ; au-delà de cette durée, une tarification progressive



et tout à fait raisonnable sera appliquée. Par la suite, ce dispositif sera étendu à d'autres secteurs, tout en gardant des espaces de stationnement totalement gratuits.

La nouvelle politique de stationnement s'appuie sur deux autres mesures. Les parkings de l'Orge et de la Porte d'Étampes passeront en zone bleue, ainsi que 10 places le long du boulevard Abel Cornaton (1h30 gratuite avec un disque de stationnement). Une politique volontariste permettra la création de nouveaux parcs de stationnement sur la commune : un parc de stationnement de 40 places avec abonnement, réservé aux commerçants et riverains sera aménagé rue du Docteur Verdié (parking Verdié 2), un parking de 150 places sera réalisé en sous-sol au niveau du 94-96 Grande Rue. ■

* www.semassy.fr



AUTOUR DU MAIRE ET DES ÉLUS

L'édition 2015 des Rencontres de quartier s'est achevée le 28 novembre, avenue de Verdun. Au total, 5 rencontres auront rassemblé de nombreux Arpajonnais place de Châtres, quartier des Belles Vues, à la Gare, en Centre ville et quartier sud. Les rencontres de quartier sont des moments d'échanges et de partages sur les projets en cours et les questions du quotidien. Dans ce cadre informel, autour d'un café, chaque Arpajonnais peut faire part aux élus d'un problème rencontré ou d'une suggestion. Les notes sont prises, les demandes sont analysées et réparties. Objectifs de ce dialogue de proximité : répondre le plus précisément possible aux questions et demandes des habitants. Des discussions fructueuses ont permis aux habitants de faire part de leurs interrogations ou de leurs idées : le plan vélo, le fleurissement, la signalétique, la circulation, la vitesse excessive ou le stationnement ont été évoqués.



QUESTIONNAIRE «CONCERTEZ SUR LE CŒUR DE VILLE»

La concertation lancée à l'automne se déroule au plus près des habitants. Lors des cinq réunions de quartiers organisées par la Municipalité, une 1^{re} enquête a été proposée aux Arpajonnais pour recueillir leur avis sur le centre-ville. Les questionnaires ont été renseignés dont l'analyse reflète l'attachement des habitants à leur centre-ville et plus généralement à leur commune. Pour la plupart des personnes interrogées, l'attractivité d'Arpajon repose sur le commerce de proximité, l'animation, le patrimoine et les espaces verts de la commune. Et lorsqu'on leur demande de regarder vers l'avenir, elles se prononcent en faveur d'un centre-ville avec moins de voitures, une zone semi-piétonne et un stationnement réglementé. Ce dispositif de concertation qui porte ses fruits en matière de recensement des idées des citoyens, a également été déployé sur le marché d'Arpajon. Une dynamique élargie début 2016 aux commerçants, aux entreprises, aux riverains et à tous les acteurs locaux à l'appui d'un nouveau questionnaire (disponible dans ce magazine et sur le site internet de la ville : www.arpajon91.fr). Cette seconde enquête permettra une analyse détaillée de toutes les attentes concernant le cœur de ville, pour mieux finaliser le programme de réaménagement des espaces publics.



PLAN LOCAL D'URBANISME

DES PROJETS POUR L'AVENIR

La ville d'Arpajon révisé le Plan Local d'Urbanisme, afin notamment de développer l'attractivité de la ville pour les 10 à 15 ans à venir. Après une phase de diagnostic réalisée début 2015, l'heure est à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le PADD est un document qui définit les orientations générales ainsi que les objectifs d'urbanisme et d'aménagement pour l'ensemble de la ville, conformément au Code de l'urbanisme. Il guide la rédaction du Plan Local d'Urbanisme et en définit les principaux axes, dans une perspective de développement durable.

UNE CONCERTATION DE PROXIMITÉ

Au cours des derniers mois, une série d'actions de concertation a été organisée dans le but de nourrir la révision du PLU des attentes et remarques des habitants. Dès le lancement de la procédure, un registre d'observations a été mis à disposition du public aux services techniques. En mars 2015, une balade urbaine a permis aux Arpajonnais d'échanger sur les enjeux du centre-ville. A l'automne, quatre cafés-débats ont été l'occasion de réfléchir collectivement sur le

devenir de la commune, autour de quatre thématiques : habitat et patrimoine, déplacements, commerces, environnement. Les habitants, commerçants et élus associés à ces rencontres ont fait montre d'une participation active et se sont rassemblés quelques jours plus tard en ateliers pour élaborer un cahier de propositions. Rénovation, vacance et constructions de logements, aménagements paysagers, circulations et déplacements en centre-ville sont autant de préoccupations qui seront traitées dans le PLU. Parallèlement, afin de conforter et préserver le patrimoine de la commune tout en assurant un développement harmonieux, la ville a décidé de se doter d'une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine et de réviser son Règlement Local de Publicité.

Prochaines étapes : réunion publique, débat en Conseil municipal sur le PADD au 1er trimestre 2016, enquête publique au 2^e trimestre, arrêt du PLU en Conseil municipal au 3^e trimestre 2016. ■

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, un registre d'observations est à la disposition du public au service urbanisme, 4 rue des Près ZA des Bellevues.

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au jeudi 8h45-12h30 / 13h30-17h45, vendredi 8h45-12h30 / 13h30-16h45. Renseignements : 01 69 26 15 03.



La parole à... Martine Braquet,

ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE
L'URBANISME ET DU RENOUVELLEMENT
URBAIN

La révision du Plan Local d'Urbanisme repose sur des orientations qui permettront d'assurer le développement et l'attractivité de notre ville : maîtriser l'urbanisation en assurant une bonne insertion des opérations de construction programmées et promouvoir une ville des courtes distances ; favoriser le développement économique et maintenir un équilibre population active - emplois ; maintenir des équipements d'envergure supra communale ; pérenniser et développer le caractère de ville centre d'Arpajon, en préservant son cœur commercial, sa qualité architecturale et paysagère.

Le nouveau PLU nous permettra de maîtriser davantage les disponibilités foncières et la capacité à construire. Une offre de logement diversifiée en habitat collectif et individuel permettra de garantir une répartition équilibrée des classes d'âge de notre population et le maintien des familles sur notre territoire.



OUVERTURE PROCHAINE

Le nouveau gymnase d'Arpajon va favoriser l'essor des activités sportives sur le territoire. Au printemps prochain, les clubs sportifs et les élèves du lycée Edmond Michelet bénéficieront des 3000 m² d'installations de ce bel équipement.

UNE GARE **100% ACCESSIBLE**

Afin d'améliorer l'accessibilité, le confort et l'accueil en gare, d'importants travaux financés par le STIF, la Région Île-de-France et la SNCF vont être réalisés jusqu'en septembre 2016. La priorité est de rendre la gare et les quais accessibles à tous (voyageurs en fauteuils roulants, avec des poussettes et des bagages, personnes âgées...). Les travaux porteront principalement

sur le rehaussement partiel des quais, la mise en place de bandes d'éveil à la vigilance et de balises sonores, l'installation de deux ascenseurs, la mise en conformité de la signalétique et de l'éclairage sur les quais et dans le bâtiment voyageurs.

L'accès aux quais et aux trains sera maintenu pendant toute la durée du chantier. Certains travaux se dérou-

leront la nuit, donnant lieu à des nuisances sonores, malheureusement inévitables, pour le voisinage. La circulation des trains sera interrompue 3 week-ends : 5-6 mars, 28-29 mai et 9-10 juillet.

Retrouvez l'actualité de ligne C, sur le blog : www.malignec.transilien.com



BASSIN DE VIE

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION EST NÉ !



Le conseil d'installation, 1^{er} conseil communautaire de Cœur d'Essonne Agglomération (CDEA) s'est tenu à Arpajon, le 11 janvier, devant 200 personnes. La nouvelle structure est issue de la fusion de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais et de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge.

Vingt et une communes, 194 000 habitants, la communauté Cœur d'Essonne Agglomération est désormais dotée d'élus et des structures nécessaires à son ambition de garantir des services de proximité et d'assurer le développement d'un bassin de vie cohérent. «*Tout d'abord, je suis heureux et fier que ce premier conseil se soit tenu dans notre ville*», explique

Christian Béraud, Maire d'Arpajon, «*Une nouvelle page territoriale se tourne, deux territoires dynamiques s'associent pour un destin commun. D'une Communauté de Communes dont le destin aurait pu être de ne faire qu'une, nous nous dirigeons donc vers une Communauté d'Agglomération où des pôles de centralité s'affirmeront. Ils se dessineront autour de*

Saint-Geneviève-des-Bois, de Brétigny et d'Arpajon. Cela doit nous conduire à travailler de façon beaucoup plus intégrée avec nos communes limitrophes.»

1 VICE-PRÉSIDENT ET 2 ÉLUS

Olivier Léonhardt, Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois, a été élu Président de Cœur d'Essonne Agglomération. Quinze Vice-présidents et

6 Conseillers communautaires délégués ont également été élus lundi soir. Parmi eux, Christian Béraud a été élu Vice-président chargé de l'emploi, du commerce de proximité et du tourisme. «*Martine Braquet, Pascal Fournier et moi-même représenteront la ville d'Arpajon*», précise le Maire d'Arpajon, «*nous jouerons évidemment un rôle important au sein de cette agglomération*». ■

COUP DE POUCE CLÉ UNE AVENTURE COLLECTIVE...



Pour la 5^e année, 10 élèves de CP ont signé un contrat «Coup de Pouce Clé», 5 de l'école Edouard Herriot et 5 de l'école Victor Hugo. Le Maire, les parents et l'équipe pédagogique ont également signé l'engagement annuel et mutuel. Présent lors du lancement, le Rotary Club d'Arpajon, partenaire de la Municipalité.

Découvrir le plaisir de lire et d'écrire, prendre confiance en soi grâce à une expérience quotidienne de la réussite, tels sont les vecteurs de ce Coup de Pouce... Qui a fait ses preuves !

Les évaluations réalisées montrent les effets positifs du dispositif. Chez 80 % des enfants, les enseignants de cours préparatoire notent des améliorations de l'attitude

scolaire : confiance en soi, motivation, intérêt pour l'écrit et relation à l'école. Le même pourcentage d'enfants devient «bons ou moyens lecteurs» dès la fin du CP. De novembre à juin, 4 soirs par semaine après la classe et pendant 1h30, les équipes de professionnels accompagnent les enfants et mettent en place des activités ludiques, courtes et dynamiques dans une

ambiance chaleureuse.

Le lancement du club Coup de Pouce était aussi l'occasion pour Christian Béraud, Maire d'Arpajon, de rappeler que «cette aventure collective, à laquelle participent pleinement les parents et l'équipe pédagogique, est centrée sur l'enfant et lui permet de passer le cap essentiel du CP dans les meilleures conditions.»

DEUX NOUVEAUX CONTRATS D'AVENIR

EMPLOI



Benoit et Bryan, 19 ans, ont signé un contrat d'avenir avec la Municipalité, en partenariat avec la Mission Locale des Trois Vallées. Benoit travaille sur le secteur «Voirie-Propreté-Logistique», Bryan sur le secteur «Espaces verts». Chacun d'eux est accompagné par un tuteur, agent du service, dont le rôle est essentiel pour faciliter l'intégration des jeunes recrues dans le service qui les accueille. Les tuteurs sont Cédric Piffret et Eric Michalak.

«C'est un tremplin pour choisir les formations et développer les compétences nécessaires à l'insertion dans le monde professionnel», a expliqué Marie-Christine Blondiaux, adjointe au Maire, chargée des Ressources Humaines.

JARDINS



UN AIR DE PRINTEMPS...

La remise des prix aux lauréats du concours des jardins et balcons fleuris s'est déroulée le 16 octobre dernier. Nouveauté 2015, le règlement intègre désormais des obligations de bonnes pratiques : actions en faveur de la biodiversité et des ressources naturelles. Les jardins des gagnants étaient donc entretenus sans recours aux pesticides ni autres produits toxiques pour la nature... La ville d'Arpajon, labellisée 3^e fleur, participera au concours 2016 des Villes fleuries.

LOTO

GÉNÉRATIONS LOTO !

Ils étaient plus de 70, jeunes et aînés à se retrouver aux Tamaris dans le cadre de la Semaine Bleue pour un loto intergénérationnel, à l'initiative du CCAS et du Service Municipal de la Jeunesse, le 17 octobre dernier. Ambiance ludique et convivialité ont accompagné cet après-midi où de nombreux lots étaient à gagner.



COMMÉMORATION



ARMISTICE 1918

Les autorités civiles et militaires ont pris part au 97^e anniversaire de l'Armistice de 1918 aux côtés de l'équipe municipale. Le piquet d'honneur du 121^e Régiment du Train, les volontaires de l'EPIDE, les jeunes Sapeurs-Pompiers, les jeunes Conseillers municipaux, la Société Musicale d'Arpajon et le Chœur Ad Alta Voce ont contribué à la réussite de l'événement qui a rassemblé les habitants de la ville et des alentours.



MÉDAILLÉS

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

La cérémonie de remise des Diplômes d'honneur du travail a rassemblé la trentaine de récipiendaires Arpajonnais, salle des Mariages, le 6 novembre. Christian Béraud, Maire d'Arpajon, entouré de l'équipe municipale, a procédé à la remise des diplômes d'argent, de vermeil, d'or et de Grand or (respectivement 20, 30, 35 et 40 années de travail).

INAUGURATION



Inauguration de la résidence Les Grouaisons, lundi 30 novembre, en présence de Patrick Jeanselme, président du directoire ICF Habitat et Christian Béraud, maire d'Arpajon.

JOURS HEUREUX AUX GROUAISONS

La résidence Les Grouaisons, construite en 1970, compte 9 bâtiments et 194 logements du T1 au T5. La société ICF Habitat La Sablière qui en assure la gestion a réalisé une importante campagne de rénovation entre 2013 et 2015.

Au terme d'un chantier d'envergure, la résidence a bénéficié de travaux d'isolation thermique extérieure qui permettront aux locataires de réduire leur consommation énergétique de 20%. A l'image de la réfection des façades, le cadre de vie a été embelli sur l'ensemble du quartier : restructuration des cheminements extérieurs et des espaces verts, création de places de parkings supplémentaires, pose d'abris pour le tri sélectif des déchets et aménagement d'une nouvelle aire de jeux pour les enfants. Des investissements conséquents, qui, à hauteur de 6 millions d'euros, ont également permis de renforcer la proximité, grâce à l'agrandissement de la loge du gardien pour l'accueil des locataires et la création d'un bureau pour la responsable du site. L'accent a aussi

été mis sur la sécurité : un système de contrôle d'accès équipe chaque entrée d'immeuble. *« Arpajon est fière de cette opération de réhabilitation qui favorise le vivre ensemble. La Municipalité, les bailleurs et les associations multiplient les moments de rencontres à travers la ville, comme nous avons l'habitude de le faire à la résidence des Grouaisons »*, indique Christian Béraud, maire d'Arpajon. A l'intérieur

des bâtiments, des travaux ont été réalisés pour le confort des locataires : halls d'entrée entièrement revus, portes palières remplacées, électricité remise aux normes, plomberie et sanitaires refaits à neuf. Cette opération de réhabilitation a pu se concrétiser tout en permettant de favoriser l'emploi des jeunes : 3910 heures de travail ont été effectuées dans le cadre de chantier d'insertion.

BIBLIOTHÈQUE DE RUE

Chaque mercredi après-midi, la résidence les Grouaisons est le théâtre d'une bibliothèque de rue, pour le bonheur des familles et l'éveil des enfants. La scène se passe sur l'aire de jeux au cœur de la résidence, dans une ambiance paisible. Une équipe composée de bénévoles et d'agents municipaux déploie des malles garnies de livres, autant de trouvailles pour conter des histoires. Le fond, composé d'albums et de petits romans, est enrichi au gré des séances : livres de la bibliothèque municipale ou dons de particuliers. A Arpajon, l'animation de proximité se développe dans les quartiers. Une ludomobile s'installe ainsi régulièrement au pied de la résidence Albert Schweitzer.



CENTRE HOSPITALIER D'ARPAJON

QUOI DE NEUF DOCTEURS!

Le Centre Hospitalier d'Arpajon (CHA) lance de nouveaux projets qui répondent aux attentes des patients et des médecins de ville du territoire. La fermeture du service réanimation en juin dernier n'a pas entamé le potentiel de fréquentation de l'hôpital. L'activité, en nette progression, génère de nouveaux besoins, en services et matériels.

Parmi les projets en cours, le renouvellement du plateau technique de l'hôpital a commencé en novembre dernier avec la mise en service d'un nouveau scanner. L'unité cardiovasculaire s'est, elle, dotée d'un nouvel appareil qui permet la réalisation d'échographies de stress, de dopplers transcrâniens et d'échodopplers pelviens. *«Ces acquisitions sont nécessaires»,* explique Cédric Lussiez, Directeur de l'hôpital, *«car notre ambition est bien de placer l'hôpital au service de la population. Il nous faut donc mieux coordonner nos actions avec celles de tous les professionnels de santé de notre territoire».*

Côté cœur toujours, l'extension de l'Unité de Surveillance continue en Cardiologie, réalisée en mars, permet depuis quelques semaines d'accueillir des patients cardiovasculaires, qui bénéficient d'un dispositif médical de surveil-

lance dite «scopée» (un moniteur cardiaque enregistre en continu les signes vitaux du patient et une alarme est activée en cas de troubles).

DIAGNOSTIC ET THÉRAPIE... À LA SEMAINE !

En décembre dernier, la création d'un hôpital de semaine est venue enrichir le pôle Médecine. Cette ouverture vise à développer l'activité diagnostique et thérapeutique. Elle propose des bilans et traitements, notamment pour des malades atteints de maladies chroniques, telle le diabète ou l'insuffisance cardiaque. Les polyopathologies que peuvent engendrer ces maladies nécessitent une prise en charge globale des patients que permet l'hôpital de semaine. Cette unité, ouverte du lundi au vendredi, bénéficie également de l'arrivée d'un nouveau médecin oncologue.



L'ACUPUNCTURE POUR ACCOUCHER...

La maternité de l'hôpital d'Arpajon innove pour améliorer le bien-être des futures mamans et de leurs bébés et propose des thérapies alternatives à la prise de médicaments souvent limitée ou déconseillée durant la grossesse. L'acupuncture est l'une d'elles. Quatre sages-femmes, titulaires du diplôme inter universitaire en acupuncture obstétricale traitent les maux des femmes enceintes : nausées, insomnies, douleurs... L'acupuncture aide le bébé, de façon non invasive, à se retourner en cas de présentation par le siège, peut raccourcir le travail et faciliter l'accouchement. ■



LA MAISON DES USAGERS

La Maison des Usagers du Centre Hospitalier d'Arpajon a été inaugurée le 16 octobre dernier, en présence des élus, de la direction de l'hôpital et des associations. Lieu d'informations, d'écoute, d'échanges avec les associations qui y sont présentes, elle permet la réception et l'expression des patients et des familles.



La parole à... Pascal Fournier,

CONSEILLER MUNICIPAL D'ARPAJON,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU CENTRE HOSPITALIER D'ARPAJON

Mon objectif est de pérenniser un service public de proximité efficace, en répondant à la croissance démographique de notre bassin de vie par la modernisation de l'établissement :

- rénover les Urgences pour passer de 27 000 à 35 000 passages par an. L'ARS soutient le projet en participant à son financement (1,5 millions d'€) ;
- aménager le pôle Mère-Enfant pour atteindre 1 500 accouchements par an ;
- développer la capacité d'accueil de la maison de retraite Le Village, renforcer l'accueil de jour du site Guinchard et y installer l'école d'aides-soignants ;
- renforcer le rôle de référent pour les partenaires, notamment la médecine de ville et le tissu associatif local de soins à domicile ;
- inscrire le projet médical dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire, avec l'ensemble des établissements de l'Essonne dont le Sud Francilien à vocation universitaire. Moderniser notre hôpital, développer son activité, le rendre plus attractif, voilà mon ambition pour ses 700 employés. En cette période de vœux, je souhaite pleine réussite au directeur Cédric Lussiez et à l'ensemble des personnels concernés.



ZAC DES BELLES VUES

UN CŒUR DE VIE EXEMPLAIRE EN DEVENIR

Les villes d'Arpajon et d'Ollainville, la Communauté de Communes de l'Arpajonnais et la SORGEM (aménageur), ont donné le top départ du futur éco quartier Les Belles Vues. **A la clé : logements, emplois, équipements publics et parc paysager.**

Le 23 octobre, en signant la charte du développement durable, les responsables des trois collectivités se sont engagés dans une action volontariste, en faveur d'un développement urbain maîtrisé. Une charte qui illustre l'adhésion à la démarche HQE-Aménagement™ et se décline en quatre objectifs :

- **Respect de l'identité paysagère du site**
Le futur éco quartier Les Belles Vues s'intégrera harmonieusement au paysage en valorisant la topographie



Christian Béraud, maire d'Arpajon, Bernard Sprotti, Président de la Communauté de communes de l'Arpajonnais, Frédéric Petita, Président de la SORGEM, Jean-Michel Giraudeau, maire d'Ollainville.

générale du site et en se structurant autour des pentes et courbes naturelles du secteur.

- **Un cadre de vie sain et confortable**
Le projet vise à garantir le confort et la santé des futurs résidents tant à l'intérieur des bâtiments qu'à l'extérieur (éclairage naturel, vues agréables, matériaux, etc.).

- **Une attractivité économique créatrice d'emplois**
Des commerces complémentaires au centre-ville et des entreprises viendront s'implanter sur le site Les Belles Vues.

- **Un lieu de vie animé et convivial**
Équipements publics, parc, commerces, jardins, places (...), les espaces publics deviendront des points de rassemblement où les résidents de l'éco quartier et les habitants

des quartiers alentours pourront se retrouver autour d'activités ou d'événements communs.

CONCERTATION AU PROGRAMME DE L'ANNÉE 2016

Afin que chacun puisse s'informer, donner son avis ou poser une question, un site Internet dédié au projet a été mis en ligne : www.lesbellesvues.net. Prochainement, il sera possible de suivre le projet des Belles Vues sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook. Dès 2009, les partenaires du projet se sont engagés dans une démarche de concertation : deux réunions publiques, une exposition, une visite sur site et des ateliers se sont succédé. Des registres ont permis de recueillir les suggestions des habitants des deux communes. En 2016, plusieurs rencontres associeront riverains, commerçants et entreprises à l'aménagement de ce nouveau cœur de vie exemplaire. ■

LES BELLES VUES

- 6 hectares de parc
- 2 équipements publics de proximité dont un groupe scolaire
- 1 000 logements

Repères

- 2009** : début de la concertation
- 2013** : signature du traité de concession d'aménagement
- 2015** : signature de la charte du

développement durable

- 2016** : poursuite de la concertation
- 2017** : choix des opérateurs
- 2018** : pose de la première pierre
- 2020** : livraison des premiers aménagements



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

1^{ER} TOUR ÉLECTIONS RÉGIONALES À ARPAJON - SCRUTIN DU 6 DÉCEMBRE 2015

	BUREAU 01		BUREAU 02		BUREAU 03		BUREAU 04		BUREAU 05		TOTAL
Inscrits	1303	Inscrits	1255	Inscrits	1262	Inscrits	1184	Inscrits	1029	Inscrits	6033
Votants	573	Votants	536	Votants	537	Votants	573	Votants	489	Votants	2707
Blancs	20	Blancs	8	Blancs	8	Blancs	12	Blancs	6	Blancs	54
Nuls	7	Nuls	10	Nuls	5	Nuls	7	Nuls	3	Nuls	32
Suff. Exp.	545	Suff. Exp.	518	Suff. Exp.	524	Suff. Exp.	554	Suff. Exp.	480	Suff. Exp.	2621
										Taux de participation	44,87%

CANDIDATS	BUREAU 01	BUREAU 02	BUREAU 03	BUREAU 03	BUREAU 05	Nbre voix total	%
P. Laurent	29	35	27	39	24	154	5,88
C. Bartolone	150	117	152	126	103	648	24,72
F. Asselineau	3	5	6	5	8	27	1,03
E. Cosse	30	34	24	27	20	135	5,15
D. Horsfall	0	0	0	0	0	0	0,00
V. Sachs	1	1	2	2	0	6	0,23
S. de Smet	1	0	0	4	0	5	0,19%
N. Bourchada	0	2	2	1	1	6	0,23%
N. Dupont-Aignan	42	41	45	49	36	213	8,13%
V. Pécresse	132	134	89	155	142	652	24,88%
A. Veron	6	2	3	1	10	22	0,84%
W. de Saint-Just	140	134	163	136	132	705	26,90%
N. Arthaud	11	13	11	9	4	48	1,83%

2^E TOUR ÉLECTIONS RÉGIONALES À ARPAJON - SCRUTIN DU 13 DÉCEMBRE 2015

	BUREAU 01		BUREAU 02		BUREAU 03		BUREAU 04		BUREAU 05		TOTAL
Inscrits	1303	Inscrits	1255	Inscrits	1262	Inscrits	1184	Inscrits	1029	Inscrits	6033
Votants	693	Votants	629	Votants	641	Votants	673	Votants	583	Votants	3219
Blancs	11	Blancs	14	Blancs	10	Blancs	17	Blancs	13	Blancs	65
Nuls	8	Nuls	5	Nuls	11	Nuls	11	Nuls	14	Nuls	49
Suff. Exp.	674	Suff. Exp.	610	Suff. Exp.	620	Suff. Exp.	645	Suff. Exp.	556	Suff. Exp.	3105
										Taux de participation	53,36%

N°	CANDIDATS	BUREAU 01	BUREAU 02	BUREAU 03	BUREAU 04	BUREAU 05	Nbre voix total	%
1	C. Bartolone	269	238	278	246	199	1230	39,61%
2	V. Pécresse	271	259	174	251	250	1205	38,81%
3	W. de Saint-Just	134	113	168	148	107	670	21,58%

TÉLÉTHON 15 POUR TOUS, TOUS CONTRE LA MALADIE !

Quinze, c'est le nombre d'animations organisées dans la ville pour le Téléthon ! La Municipalité, le Conseil Municipal des Enfants, les sapeurs-pompiers du centre de

secours principal d'Arpajon, Optic 2000 et les associations arpajonnaises* se sont mobilisés les 4 et 5 décembre dernier dans ce défi contre les maladies génétiques. Un

tournoi de foot en salle et une Zumba Party endiablée ont rassemblé respectivement 80 et 60 personnes dès le vendredi soir. Premier rendez-vous du samedi, la

Grande Dictée des Ateliers du 29 sous la Halle ! Se sont succédé, au fil de la journée, le concert de la Société Musicale d'Arpajon, l'atelier de fabrication d'un bracelet brésilien géant des jeunes élus, l'initiation aux gestes de 1^{er} secours des sapeurs-pompiers, le défi peinture des Artistes du Vieux Châtres, le tournoi du Téléthon du Club d'échecs. En fin d'après-midi, c'est en musique que le retour des randonneurs a été accueilli avec une démonstration de danse country. 2 318 € ont été collectés, soit 27% de plus que la collecte 2014. Un beau défi cette année encore !

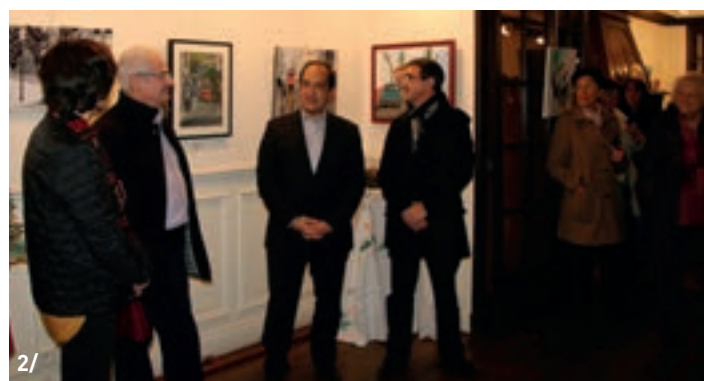


* Racing Club Arpajonnais, Z'Dance Fitness, Les Ateliers du 29, Société Musicale d'Arpajon, Rando Arpajon, AAPISE, Point-Virgule, T and C Country, Club d'Échecs de l'Arpajonnais, Les Artistes du Vieux châtres, Arpajon Renouveau

RETOUR EN IMAGES : GALERIE FRANCVL



1/ Le vernissage de l'exposition annuelle de l'association «Les Artistes du Vieux Châtres» s'est tenu le 21 novembre dernier. A cette occasion, Sarah Krimi-Henry, conseillère municipale déléguée aux affaires culturelles, a remercié les participants et rappelé que la culture bénéficie d'une place importante à Arpajon. Peintures, sculptures, poème et musique se sont entremêlés pour une soirée originale ! Les 23 artistes ont présenté 81 œuvres. Un poème de



Gaston Coutet et l'interprétation de la chanson de Michel Berger «Cézanne peint» ont complété ce rendez-vous des arts.

2/ Le vernissage de l'exposition des Ateliers Arpajonnais s'est déroulé le 29 novembre, salle Francval. Les férus de peinture ont pu apprécier les progrès des membres de l'association à travers les œuvres exposées, sous la houlette de Jocelyne Castillo et José Español.

LE COIN DE L'ATELIER...



PATAUGER DANS LA COULEUR !

L'atelier «Aux sources de la couleur : la lumière», organisé par le service culturel et l'association Ambr'azur le 17 octobre dernier, affichait complet. Après les explications de rigueur et les essais en noir et blanc, parents et enfants s'en sont donnés à cœur joie pour réaliser ensemble une œuvre inspirée de Sonia Delaunay, plongeant à pleines mains dans le spectre chromatique des palettes de gouache !

ECRIRE AVEC LA LUMIÈRE

Le 28 novembre, ils étaient 10 participants à l'atelier «Photo-graphie : écrire avec la lumière», sous la houlette experte du photographe Jean Larive. «*La photographie est l'art de composer avec la lumière. Mais un appareil photo n'est pas aussi intuitif qu'un œil et la lumière ne se laisse bien capturer qu'à condition de maîtriser certaines bases.*» Le décor était planté, la pédagogie du maître et son savoir-faire ont fait le reste. Les apprentis photographes sont repartis enchantés de comprendre enfin leur mystérieux boîtier !



CONCERT DE NOËL



CONCERT JEAN-PHILIPPE RAMEAU

Les Chœur et Ensemble instrumental Jean-Philippe Rameau, le chœur Ad Alta voce et l'Ensemble de flûtes du Conservatoire ont donné un concert de Noël, le 12 décembre, Église Saint-Clément, devant plus de 150 personnes.

GRUPE ARPAJON, AGIR AVEC VOUS



Chers Arpajonnais,
En 2015, des fanatiques s'en sont pris à nos valeurs fondamentales. La seule réponse démocratique pour faire face est l'union des français et de ceux qui les représentent.

En pareille circonstance, notre pays doit se rassembler et c'est dans nos villes, nos territoires, au plus près des habitants que l'exemple doit être donné. C'est dans ces lieux que les projets concrets prennent forme afin de déve-

lopper les services à la population et assurer la cohésion sociale dont nous avons tant besoin.

À Arpajon, l'opposition municipale, conduite par MM. Buffle et Mathieu, en est loin. Incapable d'assurer l'unité au sein de leur groupe d'élus.

Le premier est absent de la vie municipale et se fait l'écho des messages nationaux.

Le second, peu investi dans les dossiers, vote des délibérations sans en

maitriser le contenu.

Nous formons le vœu que chacun d'eux puissent respecter et représenter dignement celles et ceux qui les ont portés à ce niveau de responsabilité.

Enfin, Arpajon a participé activement à la mise en place du nouveau territoire « Cœur d'Essonne Agglomération ». Une belle aventure commence au service de l'ensemble de ses habitants.

GRUPE ARPAJON, MA VIE, MA VILLE



Chers Arpajonnais,
Les atrocités commises par les prêcheurs de haine au cours de l'année 2015 marqueront nos mémoires à tout jamais. Nous adressons nos pensées les plus attristées à toutes les malheureuses victimes de ces attentats odieux ainsi qu'à leur famille.

Nous aurions voulu débiter l'année 2016 par de bonnes nouvelles. Or, il n'en sera rien. Lors de ses vœux aux habitants, M. BERAUD nous apprend

la hausse programmée de nos impôts. Et puisque cela ne suffit pas, dans le cadre de la mise en œuvre de sa nouvelle politique de stationnement, M. BERAUD privatise la gestion progressive des parkings de Châtres, Dauvilliers, Victor Hugo et Verdié pour un coût de 204 759 € HT auquel s'ajoutera 10 440 € HT de maintenance annuelle (à partir de la 3^e année) qu'il va bien falloir financer.

Il reste à espérer que M. BERAUD

accorde la gratuité du stationnement aux Arpajonnais qui ne méritent pas la double peine de financer ces parkings et leur entretien par leurs impôts et de se voir infliger un stationnement payant. Toutes nos propositions sont reprises sur notre site :

www.arpajonmaviemaville.fr

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année 2016.

GRUPE ARPAJON BLEU MARINE



Chers Arpajonnais,
Ce mois de janvier est traditionnellement consacré aux vœux. Nous ne dérogerons pas à cette règle et toute l'équipe Bleu Marine vous souhaite une bonne année 2016 !

Les élections régionales ont été un réel succès pour le Front National avec encore une fois un score en nette progression. Elles ont aussi permis à Arpajon d'avoir désormais sa conseillère régionale en la personne de Vanessa JUILLE, conseillère municipale

d'Arpajon Bleu Marine.

Cette nomination est un atout pour Arpajon car Vanessa JUILLE sera au plus près des instances décisionnaires pour défendre notre commune et ses projets viables. Mais, alors que chacun devrait s'en féliciter, Mr le maire, quant à lui, préfère ignorer cet état de fait et continue à marcher en regardant ses chaussures ce qui l'amène à s'isoler de plus en plus de la majorité des électeurs.

2016 sera aussi une année blanche en

matière électorale et nous pourrions ainsi nous consacrer pleinement à notre devoir d'opposition municipale pour continuer de répondre à vos attentes de protectionnisme face à l'avancée de l'insécurité, du communautarisme et du Grand Paris menaçant le cadre de vie de l'Arpajonnais qui a déjà vu partir les communes de LARDY, BOISSY-SOUS-SAINT-YON et SAINT-YON. Contactez Arpajon Bleu Marine au 06.52.09.08.33 ou arpajonbleumarine@gmail.com

Fenêtres



Élu installateur durable par ses clients

PVC - BOIS - ALU
VOLETS ROULANTS

RGE



«depuis 25 ans
à votre service»



• N20 - 21 av de la Division Lederc
91620 La Ville du Bois

Tél. 01 64 49 70 79

• 224 bis Route de Corbeil
91700 St Geneviève des Bois

Tél. 01 69 44 31 26
rcmfenetrier@orange.fr



ENTREPRISE
MARTY

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE
CRÉATION DE SALLE DE BAIN

14 Bd Jean Jaurès 91290 ARPAJON

port.: 06.20.91.06.24 - mail: entreprise.marty@gmail.com

VOTRE CABINET
D'EXPERTISE COMPTABLE
ARPAJON



Résidence Le Clos des Halles
4 - 6, rue Victor Hugo - 91290 ARPAJON
Tél. : 01 60 82 21 90 - contact@ficoma.com

www.ficoma.com

Audit - Conseil - Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Mission sociale - Mission juridique



HÔPITAL PRIVÉ DE PARIS-ESSONNE
12, BOULEVARD PIERRE BROSSOLETTE
B.P. 11 - 91291 ARPAJON CEDEX
01 69 26 88 88

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET DE SPÉCIALITÉ
CONSULTATIONS, MÉDECINE, RADIOLOGIE, IRM

Anesthésie, cardiologie, chirurgie esthétique, dermatologie, gastro-entérologie, gynécologie,
ophtalmologie, ORL, Viscéral, Urologie, orthopédie et traumatologie, stomatologie



NOUVEAU PARKING



HPPE RÉNOVE
SES CHAMBRES

Devis Gratuit



apef services
apef services.fr

MINISTÈRE DE COMMERCE
- 50% *

Aide ménagère
Garde d'enfants
Aide aux seniors
Jardinage
& Bricolage...

Et Plus de 20 services à domicile

Apef Services Arpajon
34 Grande rue
91290 Arpajon
01 64 94 82 52

1H OFFERTE
Sur présentation de ce coupon valable en 2016

* Pour tout contrat de 2h par semaine d'une durée de 3 mois

www.apef-services.fr

services à domicile NF

* Selon la législation en vigueur - 100 ans 100 ans



HESTIA RENOV

Spécialistes de la
Rénovation Énergétique
Isolation Extérieure
Ravalement
Combles - Toiture

6 rue Gambetta - 91 290 ARPAJON
Tél : 01 64 91 50 45
www.isolation-exterieure-arpajon.fr

QUALIRAT 7131/01E - CERTIFICATION RGE - GARANTIE DECAENNALE/INTERVENTIONS



SAS GUILLET
PLOMBERIE / SANITAIRE
Création - Rénovation wc / salle de bain / cuisine
(carrelage, électricité, plomberie)

7, rue de l'Urbia
91180 Saint-Germain-lès-Arpajon
Port. 06 61 51 00 13
TÉL. 09 79 71 00 15
Email. cedric.guillet@wanadoo.fr

et ben voilà, tu l'as ton bilan auditif gratuit *



* Test à visée non médicale

ARPAJON OPTIQUE
CENTRE D'AUDITION CONVERSIONS
16, RUE GAMBETTA
91290 ARPAJON
01 78 85 01 21

 **conversions**
l'excellence accessible

www.conversions.fr

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

OCTOBRE

24 Abdoul-Kadiry FADIGA et Jessica SERRA BEL

NOVEMBRE

14 Yves CONSTANTIN et Patricia PROUST

28 Stéphane LAURÉ et Anne LEREIDE

DECEMBRE

05 Stéphane DUCLOS et Céline RAMDANI

NAISSANCES

SEPTEMBRE

14 Louise SALVIA

OCTOBRE

11 Eftelya KAYNAK

14 Liam GIRARD

14 Sarah BAYA CHATTI

17 Corentin MARTIN ANNOEPEL

22 Flavie ROCHEFEUILLE

27 Etzio CESTOR

28 Maxence LECLERCQ OLIVIER

30 Betul ULUSOY

31 Chakib NAHET

NOVEMBRE

09 Kevin PALA

10 Konstantin LE GAL

15 Maxence CORNET

17 Sam LE ROUX

30 Lyed BENABDALLAH

Lucas HUGET

DECEMBRE

02 Aaron RISSAC DUBOIS

04 Tamar TAOUSSI

28 Callie BICER

DÉCÈS

SEPTEMBRE

11 Dominique CAILLAUD, 63 ans

OCTOBRE

03 Maria MONTEIRO DA COSTA veuve
DA SOUZA SANTOS, 62 ans

04 Jean-Marc LAMBERT, 40 ans

Abdelhamid BENHAMMOUDA, 86 ans

07 Camille DURANCY, 52 ans

Cécile NONNENMACHER veuve MOREIRA
D'ALMEIDA, 92 ans

11 Doric DIEUDONNÉ, 68 ans

Henri MEJBOURI, 59 ans

Daniel PORTANT, 81 ans

Philippe GRIMAUULT, 62 ans

20 Germaine HISPA veuve KÉRAMBORGNE,

91 ans

22 Paul NEVEJAN, 85 ans

26 Arsène LAFAYE, 79 ans

27 Émelie GUIRAUT veuve COSTÉNIERO,
97 ans

NOVEMBRE

21 Marguerite DOULCET veuve BOURGEOIS,
102 ans

23 Marguerite LASALMONIE veuve KOEHLER,
102 ans

25 Jeanine QUIRANTES veuve PROCOT, 92 ans

DÉCEMBRE

01 Émile MANUEL, 91 ans

02 Michel MELIN, 68 ans

Denise GODARD veuve GAUMER, 91 ans

Qinwen ZHAO, 53 ANS

04 Patrick VERMEIRE, 64 ans

Georges KAMROWSKI, 74 ans

05 Marie DUDORET, 82 ans

07 Georgette PASCO veuve LE BRIS, 90 ans

08 Odette BANNIER, 77 ans

17 Bernard BOUYER, 82 ans

18 Hélène QUÉMÉNEUR, 47 ans

22 Marcelle GUEDAY épouse MAIN, 82 ans

24 Liliane MOMET, 71 ans

27 Rolande SAINT DENIS veuve BROUST,
89 ans

27 Henri MOLIEN, 89 ans

UNE SÉLECTION DES DÉLIBÉRATIONS

(L'intégralité des délibérations du Conseil municipal est consultable en mairie et sur www.arpajon91.fr)

DÉLIBÉRATION N°2015-116

OBJET : Autorisation donnée au Maire de déposer un dossier de demande d'agrément initial pour l'entrée dans le dispositif d'accueil de volontaires en Service Civique, de signer les futurs contrats d'engagement de service Civique et tous documents afférents à ceux-ci et nécessaires à leur mise en œuvre.

DÉLIBÉRATION N°2015-114

OBJET : Recrutement d'agents non-titulaires à temps non complet, pour faire face aux besoins temporaires du recensement du 21 janvier au 27 février 2016

DÉLIBÉRATION N°2015-112

OBJET : Autorisation donnée au Maire pour la signature de la convention de fond de concours versé par la CCA pour les travaux d'enfouissement d'éclairage public Secteur de la Porte de Paris

DÉLIBÉRATION N°2015-106

OBJET : Autorisation donnée au Maire pour la signature de la convention relative aux documents de communication communs entre les communes d'Arpajon, La Norville et Saint-Germain-Lès-Arpajon pour la saison culturelle 2015-2016.

DÉLIBÉRATION N°2015-96

OBJET : Attribution de subventions exceptionnelles à l'Association sportive des sapeurs-pompiers de l'Essonne d'un montant de 250€, et à l'Association «Vivre avec nos vieux amis» d'un montant de 150 €.

MAIRIE D'ARPAJON

70, Grande Rue 91294 ARPAJON Cedex - Tél. : 01 69 26 15 05 - Fax : 01 69 26 15 00 — e-mail : mairie@arpajon91.fr — www.arpajon91.fr

Heures d'ouverture mairie : Lundi à jeudi 8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h45 - Vendredi 8h45 à 12h30 et 13h30 à 16h45

Pour l'état civil : tous les jours aux heures d'ouverture de la mairie, sauf le jeudi. Et le samedi de 9 h à 12 h.

ARPAJON NOTRE VILLE - MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE D'ARPAJON - Hiver 2016 - N° 60

Directeur de la publication : Monsieur le Maire — Directeurs de la rédaction : Elisabeth Taunay, Olivier Bouton — Journalistes : Florence Ribeiro

— Chargée de la Communication : Aude Berthomier — Crédits photographiques : Jean Larive, Florence Ribeiro, service communication

— Régie publicitaire : Cithea Communication : 01 53 92 09 00 — Conception graphique et maquette : www.lesrasqas.com — Impression :

Imprimerie LVRI/Grenier www.lvri.fr - Imprimé sur papier PEFC — Toutes reproductions interdites, droits réservés.



LES PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS
(SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS)

DIMANCHE 24 JANVIER

PHARMACIE PAROLINI
48 BIS, RUE SAINT GERMAIN
91760 ITTEVILLE, 01 64 93 10 25

DIMANCHE 31 JANVIER

PHARMACIE BOURGOIN
73, GRANDE RUE
91510 LARDY, 01 69 27 40 24

DIMANCHE 7 FÉVRIER

PHARMACIE GERVAIS & JARNOUX
55, GRANDE RUE
91290 ARPAJON, 01 64 90 00 22

DIMANCHE 14 FÉVRIER

PHARMACIE CHARRIN
1, RUE ALEXANDRE THORIN
91510 JANVILLE SUR JUINE,
01 60 82 86 03

DIMANCHE 21 FÉVRIER

PHARMACIE GERVAIS-CAQUANT
5 - 7, BOULEVARD ABEL CORNATON
91290 ARPAJON, 01 69 26 91 52

DIMANCHE 28 FÉVRIER

PHARMACIE GUILLEMAN
2, PLACE DU MARCHÉ
91290 ARPAJON, 01 64 90 01 46

DIMANCHE 6 MARS

PHARMACIE LIGNELET-LORENZO
PHARMACIE DE LA GARE
PLACE DES DROITS DE L'HOMME
91510 LARDY, 01 60 82 77 15

DIMANCHE 13 MARS

PHARMACIE SCHOM
25, PLACE DU MARCHÉ,
91290 ARPAJON, 01 64 90 00 15

DIMANCHE 20 MARS

PHARMACIE TACONNET
60, CHEMIN DE LA GARENNE
91290 LA NORVILLE, 01 64 90 39 39

DIMANCHE 27 MARS

PHARMACIE ROBERT
16, PLACE DE LA MAIRIE
91810 VERT LE GRAND, 01 64 56 25 87

LUNDI 28 MARS

PHARMACIE GERVAIS & JARNOUX
55, GRANDE RUE
91290 ARPAJON, 01 64 90 00 22

DIMANCHE 3 AVRIL

PHARMACIE AUDET
36, AVE CHARLES DE GAULLE,
91630 MAROLLES, 01 69 14 80 70

DIMANCHE 10 AVRIL

PHARMACIE MAUDET
31-33, GRANDE RUE
91630 MAROLLES EN HUREPOIX
01 69 14 89 49

DIMANCHE 17 AVRIL

PHARMACIE CABOT
59, RUE HAUTE
91850 BOURAY SUR JUINE
01 69 27 49 29

DIMANCHE 24 AVRIL

PHARMACIE ROBERT
16, PLACE DE LA MAIRIE
91810 VERT LE GRAND, 01 64 56 25 87

→ POUR CONNAÎTRE LES PHARMACIES DE GARDE DE NUIT,
COMMISSARIAT D'ARPAJON, TÉL. : 01 69 26 19 70.
→ POUR LES URGENCES MÉDICALES, CONTACTEZ LA MAISON
MÉDICALE DE L'ARPAJONNAIS AU 01 69 13 91 91.

DIMANCHE 1^{ER} MAI

PHARMACIE LE HOUEROU
PLACE DE LA COMMUNE DE PARIS
91760 ITTEVILLE, 01 64 93 15 62

JEUDI 5 MAI

PHARMACIE PAROLINI
48 BIS, RUE SAINT GERMAIN
91760 ITTEVILLE, 01 64 93 10 25

DIMANCHE 8 MAI

PHARMACIE LIGNELET-LORENZO
PHARMACIE DE LA GARE
PLACE DES DROITS DE L'HOMME
91510 LARDY, 01 60 82 77 15

DIMANCHE 15 MAI

PHARMACIE BOURGOIN
73, GRANDE RUE
91510 LARDY, 01 69 27 40 24

LUNDI 16 MAI

PHARMACIE AUDET
36, AVE CHARLES DE GAULLE,
91630 MAROLLES, 01 69 14 80 70

DIMANCHE 22 MAI

PHARMACIE VERCELOT
56, RUE DU GÉNÉRAL LECLERC
91710 VERT-LE-PETIT, 01 64 93 26 14

DIMANCHE 22 MAI

PHARMACIE MARTIN
CENTRE COMMERCIAL SAINT-LUBIN
RUE PASTEUR 91790 BOISSY-SOUS-
SAINT-YON, 01 60 82 05 96

PERMANENCES DE VOS ÉLUS



CHRISTIAN BERAUD, Maire

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 01



MAXIME DARRAS, adjoint au Maire
chargé des Travaux et de la Sécurité.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 03



CHRISTINE LUFT, 1^{re} adjointe au
Maire chargée de l'Enfance et des
Affaires scolaires et de la Jeunesse.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 02



MARIE-CHRISTINE BLONDIAUX,
adjointe au Maire chargée des
Affaires sociales, du Logement
et des Ressources humaines.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 07



ELISABETH TAUNAY, adjointe au
Maire chargée de la Citoyenneté, de
la Communication et des e-services.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 64 90 71 72



SOLANGE ENIZAN, adjointe
au Maire chargée des Seniors
et du Lien intergénérationnel.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 07



MARTINE BRAQUET, adjointe
au Maire chargée de l'Urbanisme
et du Renouvellement urbain.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 03



DANIEL COUVRAT, adjoint au Maire
chargé de l'Environnement
et des Finances.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 03



RACHID BOUCHAMA, adjoint
au Maire chargé du Commerce
et de l'Artisanat.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 01



SARAH KRIMI-HENRY, conseillère
municipale déléguée, chargée des
Affaires culturelles, du Patrimoine
et des Festivités.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 64 90 71 72



ANTONIO DE ALMEIDA, adjoint
au Maire chargé du Sport, de la Vie
associative et des Jumelages.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 26 99

Ets SABATIÉ

- PLOMBERIE • CHAUFFAGE
- DÉPANNAGE
- RÉNOVATION SALLE DE BAINS



01 60 83 07 81 • 06 07 42 00 41

14, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE • 91290 ARPAJON
SRET 384 907 259 00020

Le grenier à crêpes

Crêperie et Saladerie



Ouvert du mardi au vendredi
de 11h30 à 14h et de 18h45 à 22h

Le samedi de 11h30 à 14h
et de 18h45 à 23h

Fermé le dimanche

2 bis, rue Dauvilliers - Tél. : 01 60 83 85 80



MASTERAUTOS

Réparation & Ventes De Véhicules

09 80 77 95 26 / 06 18 36 24 69

20 Avenue Hoche, 91290 Arpajon

Salon Thanuya

Espace beauté féminin et coiffure mixte



Pour elles
et lui...

105 Grande rue 91290 Arpajon - Téléphone : 09 52 54 27 97

fca

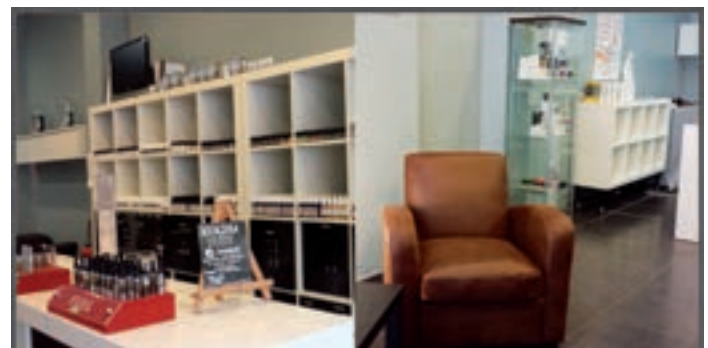
ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux
fcaweb.fr

01 41 87 08 25



BOCALINDA

E cigarette

E liquides Premium

Mods - Accessoires

9 rue Gambetta 91290 Arpajon
Tel 01 64 95 54 69

Horaires : Mardi-samedi 10h-19h30
sans interruption Dimanche 10h-13h

ETS LESCURE

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VMC - SOLAIRE - DÉPANNAGE

Sébastien LESCURE

06 98 04 38 53



2, bvd Ernest GIRAUD Tél./Fax : 01 64 90 38 53
91 290 ARPAJON E-mail : se.lescure@orange.fr



HUMOUR : GUILLAUME MEURICE

QUE DEMANDE **LE PEUPLE ?**

Malgré les sondages en chute libre, les scandales d'État, la crise de confiance, la mission qu'a acceptée Xavier (Guillaume Meurice) a pour objectif de redonner le moral au peuple de France et de le réconcilier avec ses dirigeants. Impossible ?

Chroniqueur impertinent sur France Inter, Guillaume Meurice campe Xavier, communicant cynique et désabusé au service du Premier ministre, qui tente de nous convaincre de croire encore en nos politiques. Incarnation parfaite du jeune cadre dynamique insupportable qu'on adore détester, le comédien est aussi

à l'aise pour expliquer la crise des subprimes en dansant, critiquer le nombre trop élevé de profs et de pauvres, que pour prendre la place de son patron malade. Servi par un texte précis, drôle et cinglant, Guillaume Meurice livre un show rythmé et interactif où il se révèle aussi gonflé qu'à la radio.

VENDREDI 15 AVRIL, 20H30 À L'ESPACE CONCORDE, ARPAJON

Réservations : 01 64 90 71 72 - servicecom@arpajon91.fr - tout public - durée : 1h